

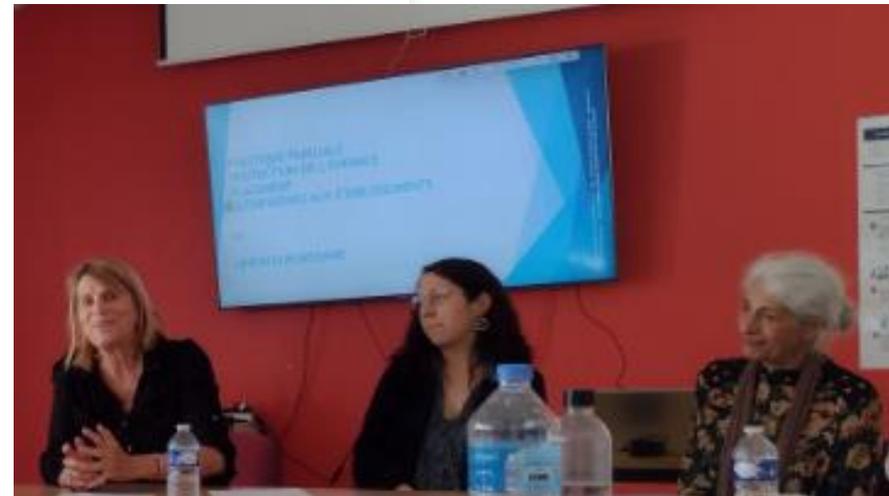
Protection de l'Enfance en danger

Placement et Désinstitutionnalisation

L'exemple de la Belgique et de la France

ACCUEIL
au
service de placement familial
du PRADO
à Mâcon





Exploration des constructions belge et française en matière d'accueil en famille

Bénévolat en Belgique

... Professionnalisation en France

Plein de questions....

RETOUR
à Dijon



La question des modalités du placement des enfants en danger

Une visée commune

... La meilleure réponse pour chacun, à chaque étape du parcours



Côté Belgique

vu par

une étudiante de
l'IRTESS revenue
de mobilité de
stage

et

une formatrice de
l'HELMo-CFEL

Côté France

vu par

des étudiants
et
des professionnels

On explore

Service AGBF

Service AEMO

Service AEMOr... ou h?

Service accueil familial

LVA

Village d'enfants





Du côté de la perte
d'autonomie,

Notre collègue de
l'HELMo-CFEL
interroge la place
des AES, à Chalon,
et des ES, à Dijon

Et pour les étudiantes ES,
Approfondissement de
leur projet de mobilité
étude et stage à l'HELEMo-
CFEL





Le bilan !

« Une nouvelle expérience qui loin d'être la répétition des précédentes a permis de nouvelles rencontres, des partages d'expériences enrichissants et une vision plus éclairée des enjeux socio-économico-politiques de nos pays respectifs notamment dans la protection de la jeunesse et de l'accueil des aînés. Aller voir ce qui se passe ailleurs aide aussi à mieux comprendre ce qui se passe chez soi et à interroger, partager les pratiques novatrices mises en place par chacun dans la formation que sur le terrain. Je reviens toujours ravie de ces échanges » (Formatrice HELMo-CFEL)

« On discute ouvertement et sincèrement des alternatives aux grosses institutions

« Prise de recul, s'ouvrir à d'autres champs d'intervention, nouvelles méthodes»

« Malgré des façons de faire différentes, à la fin les mêmes constatations et problématiques se posent dans ces divers pays»

« Peu importe le pays, les problématiques liées à l'accueil en famille existent partout malgré les particularités inhérentes aux politiques sociales du pays. »

Merci aux intervenants !